



**BLAINVILLE : une ville inspirante, des gens passionnés!**

## Détails du poste

Numéro du concours : J0125-0134  
Titre du poste : Jardinier(e) / Journalier(e) (poste temporaire)  
Service : Travaux publics  
Type de poste : Temporaire  
Date de fin d'affichage : Le 9 février 2025

### Avec nous, tu changes la ville à ta façon!

À la Ville de Blainville, on est des gens passionnés, tissés serrés et animés par le désir de bien servir la communauté. On met du cœur dans tout ce que l'on fait! On offre des salaires compétitifs, des conditions de travail flexibles et bienveillantes dans un environnement de travail dynamique et inspirant. Avec plus de 500 employés et 250 étudiants qui y travaillent quotidiennement, les opportunités de carrière sont nombreuses et les projets stimulants.

## Jardinier(e) / Journalier(e) (poste temporaire)

### Description

Travailler avec nous signifie bien plus que simplement accomplir des tâches ; cela implique de collaborer avec une équipe dévouée, de s'engager à rendre nos espaces communautaires plus beaux et sécuritaires, et de le faire avec cœur.

En période estivale :

- Travailler en collaboration avec l'équipe pour tailler les arbres et arbustes selon les normes de sécurité;
- Participer activement à la création et à l'entretien des parterres floraux, en mettant en valeur la diversité végétale de notre environnement;
- Planter des annuelles avec soin pour embellir nos espaces.
- Identifier et apprendre sur les différentes espèces végétales, en partageant cette connaissance avec l'équipe.

En période hivernale :

- Travailler ensemble pour déneiger les trottoirs et les abords des bâtiments municipaux, assurant ainsi la sécurité de notre communauté;
- Participer activement à la logistique de la livraison de matériaux et à la coordination du convoi de soufflage de neige.

### Exigences

- Posséder un diplôme d'études professionnelles ou collégiales dans le domaine de l'horticulture ornementale;
- Être en très bonne forme physique;
- Posséder un permis de conduire classe 5
- Posséder un permis de conduire classe 3 (un atout)

## Horaire de travail

Horaire de 36-37 heures/semaine sur deux horaires différents:

Horaire 1: vendredi au dimanche (6h00 - 18h00) (36 heures)

Horaire 2: lundi au jeudi (7h00 - 16h15) (37 heures)

Période estivale à titre de jardinier(e)

Période hivernale à titre de journalier(e)

## Condition de travail

Selon les conditions de travail réservées aux employés cols bleus, classe 10.

32.61\$/heure (plus 8,2% d'avantages sociaux)

## Pour postuler

Consultez la section Blainville Emploi, sur le site Internet de la Ville de Blainville ([blainville.ca/emplois](http://blainville.ca/emplois)) et postulez en ligne au plus tard le **9 février 2025**. Seules les candidatures reçues en ligne via la section Blainville Emploi du site Internet seront considérées. La Ville de Blainville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.

## Équité

À la Ville de Blainville, nous avons et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE). En lien avec les principaux objectifs de ce PAÉE, nous invitons les femmes, les autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à soumettre leur candidature et à s'identifier dans la section prévue à cet effet. Conformément à la Loi sur l'égalité en emploi et parce qu'il n'y a que des avantages à reconnaître la diversité, nous voulons que la Ville de Blainville soit représentative de sa population et de la société québécoise.

De plus, parce que nous voulons en environnement inclusif et accessible, n'hésitez pas à nous faire part de toutes situations où votre candidature nécessiterait certaines mesures d'adaptation. Nous ferons tout en notre possible afin que vous puissiez avoir une évaluation juste et équitable de votre candidature.